

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ

## CONSIGNES EN CAS DE CYCLONE

### Au début de la saison cyclonique

- Élaguez les branches d'arbres situées trop près de votre maison et pouvant céder à de fortes rafales de vent.
- Vérifiez et consolidez la fixation de vos antennes de télévision.
- Haubanez vos toitures et vos pergolas. Toutes vos toitures en tôles ondulées doivent être vérifiées et solidement fixées.
- Prévoyez la protection de vos baies vitrées par des panneaux de bois amovibles.
- Nettoyez vos gouttières et débouchez si nécessaire les tuyaux d'évacuation d'eau des cours non protégées de la pluie.
- Vérifiez l'amarrage des bateaux et l'abri des animaux.
- Rangez tous les éléments à l'extérieur notamment les possibles projectiles.
- Constituez une petite réserve de produits non périssable



### Pré-alerte

#### LA PRÉ-ALERTE EST DÉCLENCHÉE

Une dépression tropicale étant signalée dans la zone d'observation météorologique de Wallis et Futuna.

Les consignes cycloniques sont alors rappelées par l'ensemble des médias.

Relisez-les et écoutez-les attentivement.

### L'alerte n°1 est déclenchée

Cela signifie qu'un cyclone est annoncé. Il y a danger pour le Territoire dans les 24 heures qui suivent.



Suivez attentivement les bulletins météorologiques diffusés sur les antennes de Wallis et Futuna la 1ère. Suivez attentivement toutes les informations et recommandations transmises ou diffusées par les autorités sur l'évolution du phénomène : réseaux sociaux, communiqués radio et télévision.

### Mesures à prendre en cas de déclenchement de l'alerte n°1

- Vérifiez les fermetures des portes.
- Rentrez les animaux et les objets pouvant être emportés par le vent : les meubles de jardin et de vérandas, les outils de jardinage, les poubelles, les écriteaux, les jouets, les tôles ondulées mal fixées... Tous ces objets peuvent devenir de dangereux projectiles.
- Renseignez-vous sur le Centre d'Accueil et de Regroupement le plus proche de votre lieu de résidence.
- Éloignez-vous des plages et des endroits exposés à la marée.
- Vérifiez votre réserve en eau potable et en produits alimentaires de première nécessité.
- Préparer des lampes électriques, des lampes tempêtes ou des bougies et également des piles de rechange pour votre poste de radio.
- Évitez les déplacements inutiles.
- Pêcheurs, plaisanciers, vérifiez si votre bateau est en sûreté hors de l'eau ou consolidez les amarres.



### Dès l'arrivée des fortes pluies

- Surveillez le niveau de l'eau là où les creeks et les rivières peuvent déborder rapidement.



- Conduisez avec précaution si vous êtes contraint de vous déplacer.
- Ne traversez pas les creeks et les rivières.

# CONSIGNES DE SÉCURITÉ

## L'alerte n°2 est déclenchée

L'arrivée du cyclone est imminente.

La tempête ou le cyclone affectera le Territoire ou sa périphérie immédiate dans les heures qui suivent (6 heures).

- Ne sortez plus, écoutez la radio.
- Il est interdit de circuler.



- Protégez les fenêtres : installez des panneaux de protection ou faute de mieux, collez en diagonale des bandes de papier adhésif.
- Si l'œil du cyclone passe à proximité, il y aura une période de calme qui est trompeuse.
- Appliquez toutes les consignes de sécurité qui seront rappelées par les ondes de Wallis et Futuna la 1ère et réseaux sociaux.



## Avant la levée de l'alerte n°2 : Phase de sauvegarde

Le danger persiste. Ne sortez pas de votre abri. Les autorités vont missionner des équipes dédiées à une première reconnaissance d'évaluation des dégâts occasionnés sur les axes routiers.

Cette dérogation de déplacement n'est valable que pour les équipes désignées.

La fin de l'alerte sera transmise par un communiqué de presse et diffusé sur les ondes de Wallis et Futuna la 1ère et sur les réseaux sociaux.

## Après le passage du cyclone : fin de l'alerte

La levée de l'alerte N°2 confirme la fin du cyclone.

- Ne touchez pas aux fils électriques au sol.



- Ne téléphonez pas inutilement pour ne pas saturer les réseaux téléphoniques.

